

# La lettre de l'APSES

n°12 - Septembre 2012



## Edito : Les SES au milieu du gué

L'épisode de la tentative de fusion des programmes de SES et de PFEG en seconde est exemplaire de la période qui s'achève mais aussi de celle qui débute pour les SES : soulagement de ne plus avoir à faire face à un gouvernement clairement hostile aux sciences sociales, et difficultés à convaincre nos nouveaux interlocuteurs de l'urgence de réparer les SES. Annoncée in extremis dans la dernière lettre de rentrée, le ministre Luc Chatel et son cabinet avaient en effet pris la peine de « suggérer » aux chefs d'établissement, dans un document pourtant synthétique et général, ni plus ni moins que la création d'un nouvel enseignement qui avait clairement pour ambition, à terme, la disparition des SES en seconde. Cette O.P.A. inamicale voulue par Bernard Thomas, conseiller de Luc Chatel, et soutenue par l'Inspection générale d'Économie-gestion et l'association des professeurs d'économie-gestion (APEG), a été combattue vivement par l'APSES, qui a rapidement dénoncé le caractère illégal de cette expérimentation, l'article 34 sur l'innovation ne permettant pas de déroger aux programmes nationaux.

Avec le changement de majorité et de philosophie de gouvernement, nous avons tous été sidérés lorsque nous avons découvert mi-juin que la DGESCO, soutenue par les proviseurs du SNDPEN qui trouvent plus pratique de ne pas avoir à proposer 2 enseignements d'économie concurrents dans leur lycée, semblait vouloir entériner le dernier oukase du précédent cabinet en proposant au vote du CSE, un projet d'arrêté instituant un nouvel enseignement d'exploration en seconde : CME (connaissance du monde économique), enseignement fusionnant les programmes de SES et PFEG. Il est étonnant de constater qu'alors que l'entreprise devenait un thème récurrent de ce programme hybride, elle était étudiée sous l'angle économique puis gestionnaire, et jamais sous l'angle sociologique (il ne subsistait plus que 6 notions sociologiques sur 60). Il y a bien là, à notre sens, l'aveu d'un des buts de cette expérimentation : dissoudre la pluridisciplinarité des SES et son ambition d'initiation à une culture générale économique ET sociale, par fusion-absorption. Heureusement, ce projet de décret a été massivement rejeté par les représentants siégeant au CSE avec 43 voix contre, 5 pour et 14 abstentions. Il

n'a donc pas été publié au journal officiel.

A ce jour, l'expérimentation de la fusion des programmes SES/PFEG demeure illégale. Cela n'a pas empêché, le 16 juillet, le Recteur de Montpellier d'envoyer un courrier à tous les proviseurs de l'académie pour les inciter à proposer cette expérimentation dès la rentrée 2012. L'APSES a immédiatement alerté le cabinet et la DGESCO et écrit au Recteur et proviseurs de l'académie de Montpellier pour rappeler le cadre légal. Nous invitons tous les collègues confrontés à un tel passage en force dans leur établissement à prendre contact avec l'APSES ([bn-apses@googlegroups.com](mailto:bn-apses@googlegroups.com)).

Enfin, réparer les SES, au-delà des précaires conditions d'enseignement en seconde, c'est aussi stopper les nouveaux programmes du cycle terminal et les nouvelles épreuves de baccalauréat, avant qu'ils n'aient fait des dégâts dans les classes. Ils ont en effet été conçus de manière à exercer une coercition sans précédent sur les pratiques enseignantes, en transformant les nouveaux programmes pléthoriques et désarticulés en one best way prêt-à-« enseigner » : dans les sujets zéro, les questions posées, sont mot pour mot les indications complémentaires qui changent ainsi radicalement de statut ; elles ne sont plus une aide indicative pour permettre à l'enseignant d'organiser sa liberté pédagogique, mais un plan de cours unique qui s'impose à tous de façon uniforme. C'est ainsi qu'une tribune intitulée « *Au lycée, des sciences sociales pour former les citoyens* » co-signée avec l'APSES par Philippe Askenazy, Christian Baudelot, Stéphane Beaud, Daniel Cohen, François Dubet, Xavier Greffe, Françoise Héritier, Bernard Lahire, Rémi Lefebvre, Philippe Meirieu, André Orléan, Bruno Palier, Camille Peugny, Thomas Piketty, Pierre Rosanvallon, Frédéric Sawicki et Henri Sterdyniak, a été publiée dans *LeMonde.fr* le 13 juillet afin de convaincre le nouveau ministre du bien-fondé des demandes urgentes de l'APSES, concernant aussi bien les programmes que les nouvelles épreuves, qui restent à repenser et à réécrire dans un cadre apaisé et démocratique encore à réinventer.

**Marjorie Galy, présidente de l'APSES**

## Notre position sur les programmes

La principale critique de l'APSES porte sur l'encyclopédisme des programmes des trois années du lycée. A ceci, s'ajoutent le cloisonnement artificiel des sciences sociales et le recul du pluralisme. Ces nouveaux programmes découragent la diversification des dispositifs pédagogiques, discréditent la qualité de leur traitement et occasionnent un bachotage en terminale. L'analyse de chacun des programmes le montre.

- pour la seconde : le fait de devoir traiter huit questions pendant l'année encourage le saupoudrage. Ceci est accentué par le fait qu'il y a peu d'indications de mise en œuvre de méthodes des sciences sociales ou de savoir-faire et postures intellectuelles à acquérir par les élèves. La sociologie est minorée, absente de thème comme l'entreprise. L'APSES souhaite donc la réécriture de ce programme.

- pour le cycle terminal : l'APSES a régulièrement dénoncé la longueur démesurée des programmes de 1ère et terminale, le cloisonnement des disciplines, le manque de diversité dans les approches théoriques et la faible problématisation des chapitres. Une demande de moratoire sur le programme de 1ère avait recueilli la signature de plus de la moitié des collègues. Aussi, l'APSES demande la réécriture de ces programmes, en commençant par le pré-ambule.

L'analyse des programmes doit être menée conjointement avec celle des nouvelles épreuves du bac. L'apparition de questions de récitation de cours au sein de l'épreuve composée et le fait que les sujets posés soient directement en lien avec les indications complémentaires peuvent conduire à un bachotage important en classe, d'autant plus que l'horaire de terminale est ramené de 6H à 5H par semaine.

## Propositions pour la conception des programmes

L'APSES fait un certain nombre de propositions sur la conception des programmes.

- Concernant la composition des groupes d'experts chargés de la confection des programmes, l'association propose que les professeurs enseignant dans le secondaire y soient majoritairement représentés aux côtés de chercheurs ou universitaires, et que parmi ces derniers figurent à la fois des économistes, des sociologues et des politistes familiarisés avec les contraintes de l'enseignement secondaire, ainsi qu'un chercheur en sciences de l'éducation. Ce groupe d'expert doit être représentatif de la pluralité et de l'importance des sensibilités pédagogiques et théoriques des enseignants de SES et des chercheurs en sciences sociales.

- La réunion d'un groupe d'experts devrait être précédé d'un travail sérieux de bilan de la mise en œuvre des programmes actuellement en vigueur, de concertation avec les enseignants de SES, les universitaires pour repérer à la fois les problématiques à étudier ainsi que les principaux concepts, raisonnements et méthodes que doivent maîtriser les lycéens en seconde et en fin de cycle terminal.

- L'écriture d'un programme devrait être pensée dans la durée et en continu plutôt que par rupture radicale. Il s'agirait de faire des bilans réguliers de l'application réelle des programmes par les enseignants et des acquis des lycéens afin d'en améliorer par petites touches les contenus et formulations.

- Les programmes devraient être structurés à partir d'un nombre limité de problématiques qui doivent permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains tout en acquérant des connaissances et des méthodes relatives aux sciences sociales.

L'APSES a été signataire d'un appel « **Pour une autre méthode de construction des programmes scolaires** » (22 mars 2012), associant des syndicats, de nombreuses associations de spécialistes et mouvements pédagogiques.

<http://www.apses.org/initiatives-actions/communiqués-et-courriers/article/appele-pour-une-autre-methode-de>



Le bureau national 2012 / 2013 : la parité en action

# Au lycée, des sciences sociales pour former les citoyens

Publié sur Le Monde.fr | 13.07.2012 à 09h14

*Signataires : Philippe Askenazy, économiste ; Christian Baudelot, sociologue ; Stéphane Beaud, sociologue ; Daniel Cohen, économiste ; François Dubet, sociologue ; Marjorie Galy, présidente de l'APSES, professeur de SES ; Xavier Greffe, économiste ; Françoise Héritier, anthropologue, professeur honoraire au Collège de France ; Bernard Lahire, professeur de sociologie à l'École Normale Supérieure de Lyon ; Rémi Lefebvre, professeur de science politique, Lille II ; Erwan Le Nader, vice-président de l'APSES, professeur de SES ; Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon 2 ; André Orléan, économiste, directeur de recherche au CNRS, directeur d'Études de l'EHESS, Paris-Jourdan sciences économiques ; Bruno Palier, économiste, directeur de recherche du CNRS à Sciences po, centre d'études européennes ; Camille Peugny, sociologue ; Thomas Piketty, économiste ; Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France ; Frédéric Sawicki, professeur de science politique, Université Paris I ; Henri Sterdyniak, économiste.*

Alors que la nouvelle mandature s'est fixée comme priorité la jeunesse, et que s'ouvre une large concertation sur la refondation de l'école, il convient d'interroger à nouveau les finalités que doit poursuivre l'institution scolaire à chaque niveau d'enseignement. Dès son article premier, le code de l'Éducation assure le droit à chaque jeune d'acquérir une culture générale et d'exercer sa citoyenneté. Au lycée, les sciences sociales se doivent naturellement de participer pleinement à ces objectifs. Mais aujourd'hui, cet idéal ne peut être atteint sans revenir sur plusieurs réformes qui ont profondément affecté les sciences économiques et sociales (SES) ces dernières années.

## Débats interdits ?

Parce qu'il sanctionne la fin de l'enseignement secondaire et constitue le premier grade universitaire, le baccalauréat revêt des enjeux éminemment symboliques. Mais il est aussi un miroir, même déformant, des objectifs que l'école assigne à la formation des élèves. A cet égard, la nouvelle épreuve de SES censée s'appliquer à compter de la session de juin 2013 est particulièrement éloquente. En interdisant les sujets qui suggèreraient aux élèves de répondre sous forme de débat argumenté, elle marque une régression profonde. "Augmenter le SMIC nuit-il à l'emploi ?", "L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?" : autant de sujets désormais impossibles. Autant de sujets qui pourtant se trouvent à l'articulation d'enjeux citoyens et de débats scientifiques. Autant de sujets pédagogiquement attractifs, qui laissent place au pluralisme et à la formation de l'esprit critique nécessaires à toute démarche intellectuelle. Autant de sujets qui nécessitent de solides connaissances pour produire une argumentation rigoureuse. Demander à des lycéens qui ont – presque – l'âge de voter "comment expliquer les échanges internationaux

de marchandises ?" plutôt que "faut-il favoriser le libre-échange ?" ne donne pas le même sens à l'enseignement. Autoriser les débats est une nécessité pour entrer en résonance avec les préoccupations des élèves, seule condition pour favoriser leur véritable appropriation des savoirs et des méthodes produits par les sciences sociales.

## Programmes cloisonnés

En ce sens, la régression induite par les nouvelles épreuves de baccalauréat est cohérente avec celle résultant de la mise en place, très largement contestée, des nouveaux programmes de SES. Prescrire des contenus d'enseignement est naturellement une tâche complexe. Mais les choix opérés lors de la dernière réforme du lycée sont une nouvelle fois particulièrement révélateurs : inflation des notions et savoirs que les élèves sont censés maîtriser, priorité donnée à l'exposé de prétendus fondamentaux au détriment de l'étude des questions de société, cloisonnement rigide entre l'économie et les autres sciences sociales.

Or, les SES ont construit leur réussite sur les principes inverses : sélectionner un nombre limité d'objets d'études (l'entreprise, l'État, la culture, la famille, ...), et initier les élèves à leur observation raisonnée grâce aux concepts et méthodes des sciences sociales dont il convient justement de confronter les regards. Car c'est en partant des élèves tels qu'ils sont réellement que l'on peut leur permettre de progresser.

Il faut donc prendre au sérieux leurs représentations, leurs interrogations et leur appétence. Ce n'est pas en proposant des programmes encyclopédiques que l'on permet à tous les profils d'élèves d'avoir le temps de développer leur curiosité et de s'engager dans des apprentissages et une réflexion véritables.

Ce n'est pas non plus en leur fournissant clé en main des outils théoriques dont ils ne saisissent pas l'utilité qu'on leur permettra de se les approprier. A cet égard, chaque connaissance, en classe comme dans la recherche, ne peut être qu'une réponse à un questionnement. Et face aux interrogations des élèves, les différentes sciences sociales – économie, sociologie, science politique, anthropologie notamment – apportent des éclairages complémentaires, parfois concurrents. D'où la nécessité de permettre de les faire dialoguer et de ne pas les cloisonner artificiellement.

## Lancer le chantier d'une nouvelle démocratisation des sciences sociales au lycée

Aujourd'hui, l'école est à nouveau confrontée au défi de sa démocratisation. Les conditions d'encadrement des élèves sont une question naturellement essentielle. Mais il n'est pas possible de délaissé pour autant les questions des finalités de formation, de contenus d'enseignement et de pratiques pédagogiques.

C'est pourquoi nous nous prononçons pour une refonte des épreuves de baccalauréat et des programmes en sciences économiques et sociales, qui place au centre des préoccupations l'intérêt de l'élève, la construction de sa citoyenneté et l'acquisition d'une solide culture générale. Des objectifs qui doivent pouvoir être atteints pour l'ensemble des élèves et pas seulement pour une "élite".

Un tel chantier ne pourra bien sûr pas se mener de manière

précipitée et devra impliquer tous les partenaires de l'école grâce à des procédures démocratiques à réinventer. Il nous semble nécessaire de prolonger de manière transitoire les épreuves actuelles et le programme de terminale ES, le temps d'organiser une véritable réflexion dans la concertation.

C'est à ces conditions que nous pourrions donner aux sciences sociales au lycée un nouvel élan en faveur de la démocratisation de l'accès au savoir.

## De nouvelles épreuves du bac à réviser d'urgence

Plus encore que les programmes, les modalités d'évaluation au baccalauréat contraignent très fortement les pratiques pédagogiques. Or, édicté sous le précédent gouvernement, un nouveau format doit entrer en vigueur dès la session 2013. Dès sa publication l'année dernière, l'APSES a vivement dénoncé tant son contenu que la manière par laquelle il a été élaboré. Sur le fond, nous contestons notamment l'interdiction de sujets de type « débat » en épreuve composée (et leur marginalisation en dissertation), l'introduction de questions de connaissances mobilisées pour elles-mêmes et d'analyse décontextualisée d'un document dans l'épreuve composée. Autant d'« innovations » qui vont favoriser le bachotage, voire la fraude, au détriment de l'esprit critique. C'est ainsi la conception même du rôle de notre enseignement qui est en jeu : s'agit-il de former des élèves capables de réciter des savoirs appris par cœur ou des citoyens éclairés capables de mettre en œuvre leur esprit critique ? Les premiers exemples de sujets « zéro » présentés par le ministère, d'une technicité confinant à l'absurde, ont largement confirmé ces craintes, et le refus par leurs concepteurs d'en proposer un exemple de corrigé est on ne peut plus significatif. Sur la méthode, l'absence de tout bilan sérieux des anciennes épreuves, et plus encore d'implication des enseignants -et des élèves- dans la conception de ces nouvelles épreuves nous apparaît inacceptable. C'est pourquoi l'APSES réitère sa demande d'un moratoire sur l'application de ces nouvelles épreuves, soutenue en cela par de nombreux universitaires et collègues. Si

les anciennes épreuves sont à bien des égards insatisfaisantes, aucune raison ne justifie la précipitation et le manque de démocratie dans lesquels ces nouvelles épreuves ont été conçues.

L'APSES fait donc un certain nombre de propositions :

- Des programmes structurés sous forme de problématiques explicites et précisant plus clairement un nombre limité de raisonnements à maîtriser permettraient de limiter l'arbitraire et de mieux valoriser les savoirs et savoir-faire des élèves.

- Concernant la dissertation, les sujets de dissertation doivent laisser la place aux débats et au pluralisme. La taille maximale des documents statistiques doit être inférieure à celle prévue dans les nouvelles épreuves, afin d'être plus facilement exploitable par les élèves s'ils n'ont pas de calculatrice.

- Concernant l'épreuve composée, l'APSES demande de renoncer à la fragmentation de l'épreuve composée. Loin de récompenser les élèves travailleurs, la nouvelle épreuve composée, qui porte sur 4 thèmes différents du programme (sur 5 pour les spécialistes) accentue le bachotage et nous semble insécurisante pour les élèves qui devront, durant l'épreuve, changer 4 ou 5 fois de thématique. L'APSES préconise des épreuves portant sur un thème unique du programme pour lequel on demande aux élèves de savoir mener un raisonnement et une réflexion organisée pendant 4 heures.



## Une enquête sur les pratiques en 1ère

Le programme de 1ère avait soulevé une importante vague de contestation, puisque plus de la moitié des collègues avaient demandé un moratoire et une réécriture de ce programme. A défaut de se faire entendre, l'APSES a décidé de faire un premier bilan de l'application de ce programme. Ce bilan offre une présentation sincère des pratiques des collègues puisque 514 collègues ont répondu à l'enquête effectuée en mi-mai et début juin 2012. Cela représente 10% des collègues ; près de la moitié de ceux qui ont répondu n'était pas membre de l'APSES.

La lourdeur du programme est le 1er enseignement de l'enquête. Les critiques faites lors de présentation du programme restent valables après un an d'application du programme. Ainsi, 88% des collègues trouvent le programme trop lourd. Pour une partie non négligeable de ceux-ci, cela a conduit à ce que plusieurs chapitres du programme officiel ne soient pas traités, au premier rang desquels les chapitres de Science Politique et de « Regards croisés », et, dans une moindre mesure, certains chapitres de sociologie. En effet, de nombreux collègues (71%) ont suivi l'ordre du programme, ce qui a conduit à l'abandon des chapitres placés à la fin de celui-ci (alors que rien n'imposait de suivre la présentation du programme, puisqu'elle présentait un découpage disciplinaire, sans être un ordre logique à suivre). Ainsi, seuls un tiers des collègues ont enseigné les thèmes de science politique ; maximum 40% d'entre eux ont traité les regards croisés.

Le 2ème enseignement de l'enquête est le manque de cohérence d'ensemble du programme. Une majorité de répondants se montre insatisfaite par la partition Economie / Sociologie / Regards croisés, notamment parce qu'elle entraîne des redondances ou un alourdissement du programme. C'est le cas de certains regards croisés (comme celui portant sur l'entreprise qui peut être intégré au chapitre présent dans la partie économique) ou du chapitre d'économie « Les grandes questions que se posent les éco-

nomistes ». Cette partition est aussi jugée, par un tiers des collègues, artificielle et remettant en cause ce qui fait l'identité des SES. Ainsi de nombreux collègues regrettent la disparition d'une approche thématique, ce qui explique que certains d'entre eux aient préféré suivre la progression proposée par SESâme (dont les ressources pédagogiques apparaissent particulièrement appréciées).

Le 3ème enseignement de l'enquête c'est la très grande rupture entre la seconde et la première. En seconde, les SES sont un enseignement d'exploration avec un volume horaire très réduit (1h30) ce qui ne permet pas véritablement l'acquisition de savoirs et savoir faire qui seraient pourtant nécessaires pour préparer au mieux les élèves au pléthorique programme de première. L'absence de continuité entre les deux programmes rédigés par deux groupes d'experts différents et la très grande différence de volume horaire déstabilisent les élèves.

4ème enseignement : la préparation des élèves aux nouvelles épreuves de baccalauréat semble hétérogène, soit du fait des incertitudes concernant les attentes de ces nouvelles épreuves, soit du fait de critiques sur la nature même de ces épreuves pour une partie des répondants qui regrettent notamment la suppression des sujets débat (tandis que d'autres apprécient l'introduction de questions valorisant davantage les connaissances). 57% des collègues ont utilisé avec leurs élèves des épreuves composées suivant le B.O. ; 44% des collègues ont utilisé des dissertations avec des sujets de type « analyse ». Restent que les nouvelles épreuves génèrent de nombreuses interrogations.

Au final, un an après son entrée en vigueur, les nombreuses critiques qui avaient été formulées à l'encontre de ce programme restent pour l'essentiel d'actualité. L'APSES en demande la réécriture.

**Les résultats de l'enquête sont disponibles sur [www.apses.org](http://www.apses.org)**

### Eléments de réponse

#### Comment avez-vous abordé le programme de première ?

- En suivant pour l'essentiel le programme officiel (y compris en changeant l'ordre des chapitres) : 71 %
- En suivant pour l'essentiel le programme de SESâme : 13 %
- En recomposant fortement le programme officiel, sans suivre SESâme : 12 %
- Autre : 4 %

#### Comment avez-vous abordé la partie « Les grandes questions que se posent les économistes » ?

- Traitée en préalable en début d'année : 64%
- Pas traitée : 8%
- Intégrée tout au long de l'année dans les chapitres : 21%
- Autre : 6%

## SESâme, le manuel de contournement

Comment favoriser l'appropriation du nouveau programme de 1ère entré en vigueur il y a un an, malgré de vives oppositions ? Par le travail collectif et les nouvelles technologies.

En effet, les critiques adressées au nouveau programme étaient nombreuses : disproportion entre le nombre de chapitres et de notions à enseigner rapporté au volume horaire, trop grande abstraction et cloisonnement disciplinaire. Face à ces difficultés, l'APSES a élaboré un programme de contournement, permettant la transmission des savoirs et savoir-faire exigibles pour le baccalauréat, tout en restituant une progressivité pédagogique permettant leur réelle appropriation. Il vise ainsi essentiellement à réorganiser le programme pour l'alléger et le recentrer sur des questions centrales, en hiérarchisant les notions et en favorisant les croisements. Cette démarche s'est concrétisée en un manuel en ligne baptisé « SESâme ».

Le succès de SESâme a été au rendez-vous de cette 1ère année d'utilisation : près de 2500 pages sont lues chaque jour ! Ainsi, l'enquête réalisée sur le programme de 1ère auprès de 514 collègues nous apprend que 38% d'entre eux ont utilisé occasionnellement des séquences proposées par SESâme et 15% régulièrement.

La recette de ce succès : une conception collective et rigoureuse des séquences pédagogiques. Chaque chapitre est réalisé par au moins deux collègues, soumis à l'avis de la trentaine de membres du collectif SESâme, analysé par un comité éditorial avant d'être soumis à l'avis indépendant d'experts, chercheurs du supérieur, reconnus du domaine.

En effet, SESâme est un manuel divisé en cinq

grands thèmes (Entreprises, organisations / Marchés et sociétés / Socialisation et groupes / Monnaie et financement / Etat et pouvoirs publics) qui ne reprennent donc pas la division en trois parties du programme officiel correspondant aux trois disciplines (économie, sociologie, science politique). L'usage de l'outil informatique offre aussi de nouvelles possibilités : utilisation de la vidéo, meilleure mise en valeur des images. De plus, SESâme est associé à une revue de presse hebdomadaire qui offre des ressources complémentaires à celle du site : articles de presse, entretiens,...

L'ensemble des ressources du site ainsi que la revue de presse sont libres d'accès. Seule la correction des séquences pédagogiques est réservée aux adhérents.

La conception de SESâme reste une aventure pédagogique extraordinaire. Elle a mobilisé une trentaine de collègues et des universitaires. Le succès du site montre que les choix effectués ont été les bons. L'APSES doit impulser particulièrement la mutualisation de supports et pratiques pour les programmes de terminale et poursuivre la mutualisation aux autres niveaux d'enseignement. L'APSES se félicite de la formidable réussite de SESâme. Plutôt que de proposer pour l'année 2012/2013 un manuel SESâme en terminale, l'APSES décide de consacrer ses ressources militantes à l'actualisation du manuel SESâme de première, notamment pour tenir compte des retours des utilisateurs.

SESâme a donc permis de résister collectivement et pédagogiquement à l'absurde nouveau programme de 1ère et montré la richesse qui naît de la coopération entre collègues.

### Exemple d'un parcours proposé : Quel partage des richesses produites ?

Activité 1 : Qui sont les bénéficiaires du partage de la valeur ajoutée ?

Activité 2 : Salaires / Profits : quelle évolution du partage des richesses au niveau national ?

Activité 3 : Les enjeux du partage de la valeur ajoutée – L'exemple de la réforme des retraites

TD n°1 : Partage de la valeur ajoutée : débat chez Essilor

TD n°2 : La rémunération des basketteurs de la NBA

TD n°3 : Gains de productivité du travail et partage de la Valeur Ajoutée

Entretien croisé avec Michel Husson et Gilbert Cette

Evaluation (épreuve composée) : Comment expliquer l'évolution du partage des richesses de 1949 à nos jours en France ?

Synthèse du chapitre

L'APSES repose sur des enseignants de SES qui investissent du temps dans la mise sur pied d'un stage, la confection d'un site ou l'organisation d'une journée de réflexion autour du partage d'un repas.... Pourquoi pas vous ? Le travail collectif, comme il peut être mené dans le cadre d'une régionale, est un détour de production, avec la dimension conviviale en plus ! Un supplément d'âme en quelque sorte...

### Les stages

De nombreux stages sont organisés au niveau local. Pour exemple, on peut citer celui organisé par la Régionale de Rennes avec Danièle Linhart concernant son livre «Travailler sans les autres ?», celui portant sur les réseaux sociaux organisés par la Régionale de Toulouse. A Aix-Marseille, c'est Eric Heyer de l'OFCE qui intervient devant les collègues. La même régionale a aussi organisé un stage sur le programme de terminale.

De nombreuses réunions académiques se sont tenues afin de réfléchir aux nouvelles épreuves du baccalauréat, notamment à Grenoble.

### Les cafés sc. sociales

Ces cafés sciences sociales permettent de croiser différents points de vue (économistes ou sociologues, acteurs politiques ou associatifs, etc.) sur une question qui fait l'objet d'un débat public. C'est l'occasion de mettre "les sciences sociales au service de la cité et de la démocratie". C'est la Régionale de Paris la plus dynamique en la matière avec 3 cafés organisés dans l'année. En septembre 2010, c'est la question de l'immigration qui est posée. Ce café a été organisée en hommage à Edwige Corcia, trop tôt décédée, créatrice de cette initiative. En mars 2011, les biens publics mondiaux sont au coeur des débats, avec Eloi Laurent et Claude Revel, et en juin la question des liens Argent - politique et posée avec Isabelle Prévost - Desprez, présidente de chambre au TGI de Nanterre et Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon.

### Les bulletins régionaux

Les régionales publient leur propre bulletin d'information. C'est le cas à Grenoble, Nantes, Dijon avec l'AOC,...

### Vos trésoriers régionaux

Aix-Marseille : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier 84530 VILLELAURE (vignal.christine@free.fr)  
Amiens : CAHOUR Laurence, 44 Allée Des Sources 60400 NOYON (lcahour@yahoo.fr)  
Besançon : PHILIPPE Jérôme, 4 bis rue Stractmant 90 000 BELFORT (jslphilippe@free.fr)  
Bordeaux : BOURI Sami, 5 B Avenue de la République 64320 BIZANOS (sami.bouri@wanadoo.fr)  
Caen : MOLINA Stéphane 22 rue neuve St Jean 14 000 CAEN (Stemolina@free.fr)  
Clermont : ARBITRE Violaine, 16 rue des Farges, 43000 LE PUY (violaine.arbitre@wanadoo.fr)  
Créteil : CARRE Stéphane, 21 rue Pétiou, 75011 PARIS (stephanec1@aliceadsl.fr)  
Dijon : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)  
Grenoble : MAURIN Laurence, 6 Allée Henri Frenay 38000 GRENOBLE (laurence.maurin@ac-grenoble.fr)  
La Réunion : voir le site [www.apses.org](http://www.apses.org)  
Lille : DUFORET-DENORME Dominique 234 Rue de la Chasse 59273 PERONNE EN MELANTOIS (dominique.duforet@ac-lille.fr)  
Limoges : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)  
Lyon : GAREL-GRANDO Carine 26 rue Benoit Badoil 69630 CHAPONOST (carine.grando@wanadoo.fr)  
Montpellier : GOSSEZ Catherine 111, Bd Figuerolles, 34000 MONTPELLIER (abauzit.gossez@wanadoo.fr)  
Nancy-Metz : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc 54500 VANDOEUVRE (jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr)  
Nantes : CONSTANTIN Florence, Lycée Galilée, 16 av. Gustave Flaubert, 44350 GUERANDE (florenceconstantin@free.fr)  
Nice : BARILLOT Isabelle, 10 Route de Bréguières, 06110 LE CANNET (i.barillot@aliceadsl.fr)  
Orléans Tours : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)  
Paris : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS (sylviechampion@neuf.fr)  
Poitiers : VIALLEMONTTEIL Jean-Pierre, 24 rue Saint Simplicien 86000 POITIERS (jp.viallemontteil@wanadoo.fr)  
Reims : MONTAGUT Jean-Marie, 40 rue Croix-Saint Marc 51100 REIMS (jm-montagut@sfr.fr)  
Rennes : HEUZE Jean-Marie, 16 rue Pierre Amys 35000 RENNES (jean-marie.heuze@wanadoo.fr)  
Rouen : GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 CHASSY (pierre.giezek@wanadoo.fr)  
Strasbourg : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry 67100 STRASBOURG (patrick.duquesne3@laposte.net)  
Toulouse : VALENA Cédric, 532 route de Montpitol, 31380 ROQUESERIERE (cedric.valena@ac-toulouse.fr)  
Versailles : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence 92160 ANTONY (carole.delepine@wanadoo.fr)

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, envoyez votre bulletin et votre règlement au trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy (pierre.giezek@wanadoo.fr)

# Adhésion : maintenant possible en ligne !

Depuis l'année dernière, il est désormais possible d'adhérer (ou de réadhérer) à l'APSES directement en ligne, sur le site de l'association ([www.apses.org](http://www.apses.org)). Aucun surcoût n'est entraîné par l'opération, les barèmes demeurant inchangés.

Bien entendu, il est toujours possible d'adhérer par la voie postale «classique» (voir ci-dessous). Rappelons que l'adhésion permet de participer à la vie de l'association et d'élire ses instances, régionales ou nationales, ainsi que d'accéder à l'espace de mutualisation sur le site et à la liste de discussion des adhérents sur Internet. Mais surtout, chaque adhésion supplémentaire confère plus de poids à l'APSES dans ses négociations et actions pour promouvoir l'enseignement des SES.

Et aussi sur le site de l'APSES...

## - Une source d'informations

Vous y trouverez toute l'actualité des actions de l'association (communiqués, comptes-rendus des rencontres au ministère, des assemblées générales, etc...), mais aussi une rubrique sur l'histoire et les enjeux qui traversent la discipline.

## - Un espace de mutualisation

Grâce à l'action des collègues, de très nombreux supports pédagogiques y sont disponibles pour les adhérents (cours, TD, sujets de bac "maison", guides de lecture, exercices de révision, etc.), des informations sur les stages passés et à venir, la vie des régionales, des vidéos, etc.

## - Une vitrine de promotion des SES

Les collègues, les élèves et leurs familles y trouveront des ressources utiles : présentation de la matière et de la filière, statistiques sur les choix d'orientation et la réussite des bacheliers ES dans le supérieur, présentation des classes préparatoires qui leur sont ouvertes ou des filières du supérieur qui conservent l'approche pluridisciplinaire dans l'étude des phénomènes sociaux, etc...

Les SES ont leur adresse :

[www.apses.org](http://www.apses.org)

## Bulletin d'adhésion 2012-2013

60% de votre cotisation est déductible

Libellez votre chèque à l'ordre de l'APSES et envoyez le tout à votre trésorier régional (voir p 7)

### Bulletin d'adhésion à L'Association des Professeurs de S.E.S. ( A P S E S )

N° *Fichier national*

Académie : \_\_\_\_\_ Année **2012 - 2013**

Écrivez lisiblement SVP Merci

Nom : ..... Grade et échelon : .....  
Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Statut (poste fixe, TZR, autre...) : .....

Montant de la cotisation : ..... incluant l'abonnement à Apses-Info  
Date de l'adhésion (JJ/MM/11) : ..... (obligatoire)

Non titulaires (vacataires, contractuels) 6 €  
Indice 437 (cert. 4° éch. inclus) 20 €  
437 < Indice < 529 (cert. 5°, 6°, 7° éch.; agr. 3°, 4° échelon) 34 €  
529 < Indice < 620 (cert. 8°, 9°, 10° éch.; agr. 5°, 6° échelon) 46 €  
Indice >= 620 (cert. 11°, cert. HC 5, 6, 7° éch ; agr. 7° ...) 56 €  
Retraités 42 €

Êtes-vous un nouvel adhérent ? **OUI NON**  
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie : .....  
Quelle est la dernière année ? 2 0 . . / 2 0 . .  
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ? **OUI NON**

Nom de votre établissement : .....  
Adresse votre établissement actuel  
.....  
.....  
Public Privé

Adresse personnelle : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. pers. : .....

Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion " adh-apses " ?  
**OUI NON**  
e-mail : .....

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une déduction fiscale de 60 %  
Chèque au nom de : ..... à renvoyer à : .....